



COMMUNE D'ISNEAUVILLE 76230 (Seine-Maritime)

Conseil Municipal du Mardi 26 novembre 2024 à 20h00

Délibération N° 2024/060

Date de la convocation : 19 novembre 2024

Conseillers en exercice : 24

Conseillers présents : 17

Représentés : 5

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES, Hakim GIBERT, Olivier ARTHUR, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES.

Absents excusés : Pierre-Alain HIRSCH procuration à Eric MAUR, Alexis LEON procuration à Hakim GIBERT, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Gwenaël MAGNANT procuration à Michel BOUTEILLER, Kenan KOC, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL, Marie DOINEL. Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Olivier ARTHUR

OBJET : BUDGET 2024 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FACIL CULTURE – METROPOLE ROUEN NORMANDIE

Madame la Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune dispose de fonds d'aide de la Métropole Rouen Normandie.

Dans le cadre du Fonds d'Aide aux Communes pour l'Investissement Local – Culture, il est possible de demander une subvention pour les travaux de pose du parquet à la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :

- 1 – d'autoriser Madame la Maire à demander cette subvention pour les travaux de pose de parquet d'un montant de 37 894.12 € TTC
- 2 – d'autoriser Madame la Maire à signer toutes pièces afférentes à cette demande.

Le secrétaire de séance,
Conseiller municipal
Olivier ARTHUR



Transmis en Préfecture : 03 décembre 2024
Affichage : 03 décembre 2024

Pour copie conforme,

La Maire,

Sylvie LAROCHE

